



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement

Gens du voyage

Enseignements de l'étude exploratoire relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, la place et la protection des femmes et filles

mai 2026

Les résultats de cette étude ont été présentés lors de la plénière de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage le 15 mars 2026 à l'Assemblée nationale.

01. Le cadre de départ de l'étude

02. La conception et la méthodologie de l'étude

03. Les résultats de l'étude

1. Les enjeux autour de la place des femmes chez les Gens du voyage

- a. Le rôle genré des femmes voyageuses
- b. La scolarité et l'accès à l'emploi
- c. Les violences intrafamiliales

2. Les actions menées dans le cadre de l'accompagnement social des femmes

- a. Les actions et dispositifs d'accompagnement déjà déployés
- b. Les difficultés rencontrées dans la mise en place d'actions d'accompagnement

3. Les évolutions souhaitées par les acteurs

- a. Les besoins
- b. Les recommandations

04. Les enseignements de l'étude et les perspectives d'approfondissement

01.

Le cadre de départ de l'étude

L'égalité entre les femmes et les hommes, déclarée grande cause nationale en 2017, occupe aujourd'hui une place centrale dans de nombreuses politiques publiques.

Dans la continuité de cet engagement, le Gouvernement a adopté le Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2023-2027. Présenté le 8 mars 2023, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, par la Première ministre et la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ce plan d'action repose sur quatre piliers :

- L'action contre les violences faites aux femmes,
- La santé des femmes,
- L'égalité professionnelle et économique,
- La culture de l'égalité.

A travers cette initiative, également baptisée « Toutes et tous égaux », le Gouvernement vise à mobiliser durablement l'ensemble des ministères pour faire progresser les droits des femmes et construire une société plus égalitaire.

La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), conjointement avec la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (Fnasat-Gv), a mené une étude exploratoire relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, la place des femmes et filles, ainsi que leur protection.

En effet, les enjeux spécifiques aux femmes et filles Gens du voyage sont pourtant nombreux et souvent similaires à ceux rencontrés par les femmes et filles du reste de la population :

- L'accès aux soins de santé,
- Le parcours de scolarité des filles et l'emploi des femmes,
- La participation des femmes dans la sphère publique,
- La place des femmes et filles dans la lutte contre l'antitsiganisme et les discriminations,
- La lutte contre les violences intrafamiliales,
- L'accès aux droits et aux mécanismes de protection des droits des femmes et filles.

Cette étude exploratoire vise à dresser un premier constat de la situation des femmes et filles Gens du voyage et à poser les premiers jalons d'initiatives à leur intention.

Les Gens du voyage

Les Gens du voyage sont des citoyens français dont l'habitat « traditionnel » est constitué de résidences mobiles, distinctes des caravanes de loisirs. Leur nombre est estimé entre 350 000 et 500 000 personnes (source Cour européenne des droits de l'homme¹).

Les Gens du voyage ont longtemps été soumis à un régime juridique spécifique (lois de 1912 et 1969), abrogé par la loi Egalité et citoyenneté du 27 janvier 2017. Cette loi a supprimé la commune de rattachement, le quota de population inscrite sur les listes électorales et les titres de circulation, permettant ainsi leur intégration dans le droit commun de la domiciliation des personnes sans domicile stable (droit de vote, aide sociale, etc.).

En 1972, l'expression Gens du voyage est largement mentionnée dans une circulaire sur le stationnement des caravanes. Son utilisation se généralise ensuite dans les textes officiels et dans l'administration, pour figurer dans les lois dites « Besson » en 1990, puis en 2000. Peu à peu, elle imprègne les sphères médiatiques, politiques, associatives, et finalement le langage courant, remplaçant les anciens termes de forains et nomades.

Dans le langage commun, il s'agit de personnes vivant habituellement en caravane, perçues comme appartenant à un groupe social, culturel ou ethnique distinct, faisant l'objet de représentations particulières dans la population.

Il convient de noter que le mot voyage inclus dans la dénomination administrative est susceptible de prêter à confusion : les personnes concernées ne sont pas forcément mobiles mais, pour autant, vivent dans une résidence mobile. Ce n'est pas l'itinérance qui caractérise cette population, mais simplement son mode d'habitat, principalement la caravane.

On soulignera enfin que certaines personnes se revendiquent de la culture des Gens du voyage, bien qu'elles ne vivent plus en caravane, mais en logement ordinaire et que pour d'autres l'aller et le retour entre ce dernier et l'habitat mobile peuvent être fréquents.

L'enjeu fondamental auquel les Gens du voyage continuent de faire face est l'accès au droit commun et la prise en compte dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques.

Les femmes et filles Gens du voyage

Comme pour d'autres populations, les femmes et les filles Gens du voyage occupent une place centrale dans la transmission des traditions et des identités culturelles. Elles jouent un rôle fondamental dans la sphère familiale, notamment dans l'éducation des enfants. En plus de leur fonction de mères et de femmes au foyer, elles participent activement à l'économie familiale, notamment en contribuant régulièrement à la gestion des entreprises de leurs conjoints.

Si des normes sociales parfois strictes continuent souvent de définir leur place et leurs choix, en limitant notamment l'accès à l'éducation ou à l'autonomie, de nombreuses femmes parviennent aujourd'hui à concilier attachement à leur culture et engagement dans des parcours scolaires ou professionnels diversifiés. Leur situation illustre la complexité d'une double appartenance : à une société majoritaire qui reste souvent source de stigmatisation, et à une sphère privée où elles sont à la fois porteuses de continuité et actrices de changement.

¹ Rapport CNCDH 2023 - La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie
https://www.cncdh.fr/sites/default/files/2024-06/CNCDH_Rapport_Racisme_2023.pdf

02.

La conception et la méthodologie de l'étude

Lors de la conception de l'étude, plusieurs enjeux liés à l'accès aux droits des femmes et des filles Gens du voyage ont été identifiés. La sensibilité du sujet et le risque de stigmatisation ont été relevés. Les femmes et filles sont souvent éloignées des services publics et des droits qui leur sont dus. Les difficultés rencontrées dans les parcours scolaires, l'accès à l'emploi et l'illettrisme, conjugués à des formes de fracture numérique, rendent plus difficiles les actions de communication et de sensibilisation. De plus, la vie souvent centrée autour du groupe familial et l'importance des traditions, avec la place centrale de la famille, du mariage et de la maternité, représentent régulièrement des défis supplémentaires. Enfin, le fait religieux doit également être pris en compte.

La situation des filles Gens du voyage nécessite une attention et un soutien particuliers, notamment en raison d'une scolarisation fragile, surtout au collège, malgré de meilleures performances scolaires. Parmi les trois sphères de socialisation des filles – familiale, éducative et celle des loisirs – l'absence de la sphère scolaire, lieu primordial de sensibilisation et d'apprentissage, ainsi que des activités périscolaires, augmente le risque de repli familial et territorial. Il est également difficile de mettre en œuvre des actions spécifiques pour les jeunes filles, notamment en raison de leur minorité d'âge.

Dans le premier temps de l'étude, des entretiens ont été menés avec trois structures :

- La Fédération France Victimes (FFV),
- La Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF),
- La Délégation territoriale de l'Agence régionale de santé du Maine-et-Loire

De ces échanges ont émergé des premières pistes et domaines d'action. La santé apparaît comme une porte d'entrée privilégiée pour aborder différents enjeux. Les futures actions gagneraient à prendre en compte l'importance des démarches «d'aller vers» pour atteindre le public et impliquer les femmes et filles Gens du voyage. Enfin, bien qu'il n'y ait pas d'initiatives coordonnées à l'échelle nationale, des actions locales existent et méritent d'être mises en lumière.

Dans un second temps, un questionnaire a été diffusé :

- Auprès des gestionnaires des aires d'accueil, dont le rôle quotidien et l'expérience en font des partenaires dans cette démarche
- Auprès des associations du réseau Fnasat-Gv, spécialisées dans l'accès aux droits et l'accompagnement des Gens du voyage
- Auprès des associations des réseaux de la Fédération France Victimes et de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, spécialisées dans l'accompagnement des femmes

Le métier de gestionnaire d'aire d'accueil

Les gestionnaires des aires d'accueil ont pour fonction d'accueillir et d'accompagner les Gens du voyage en leur assurant un accès aux services et prestations d'accueil. Leurs missions incluent la gestion administrative de l'occupation des aires, la relation avec les usagers, le bon fonctionnement et l'entretien des infrastructures, le respect du règlement intérieur, ainsi que l'application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.

En fonction du mode de gestion retenu, ils peuvent être salariés d'entreprises privées, agents municipaux ou d'établissements publics de coopération intercommunale, plus rarement d'associations. L'emploi de gestionnaire d'aire d'accueil ne dispose aujourd'hui d'aucun référentiel métier ni d'aucune formation qualifiante.

La Fédération France Victimes

Fondée en 1986 sous l'impulsion de Robert Badinter, la Fédération France Victimes regroupe 130 associations d'aide aux victimes, présentes dans toute la France et agréées par le ministère de la Justice.

L'objectif de la Fédération est de promouvoir et de développer l'aide et l'assistance aux victimes, les pratiques de médiation, ainsi que toute autre mesure visant à améliorer la reconnaissance des victimes.

La majorité des prises en charge concernent les violences intrafamiliales : chaque année, 400 000 victimes sont accueillies, dont 158 000 femmes victimes de violences au sein du couple. Les associations de la FFV accompagnent les victimes par le biais de 164 bureaux d'aide aux victimes situés dans les tribunaux judiciaires, de 1 500 lieux de permanence, de divers dispositifs de protection, ainsi que d'actions de prévention et de sensibilisation.

La Fédération Nationale Solidarité Femmes

En 1987, une coordination d'associations issues du mouvement des femmes s'est transformée en Fédération Nationale Solidarité Femmes, regroupant aujourd'hui 82 associations.

La Fédération a pour mission de s'engager aux côtés des femmes pour leurs droits à la liberté, l'égalité, l'intégrité et les accompagner vers la sortie de la violence et l'autonomie et faire reconnaître les violences faites aux femmes comme une des manifestations des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

Les associations de la FNSF accompagnent et hébergent les femmes victimes de violence ainsi que leurs enfants, en offrant plus de 3 000 places d'hébergement d'urgence ou pérennes, des accueils de jour et des permanences de proximité. En 1992, la FNSF a créé le numéro d'écoute national pour les femmes victimes de violences au sein du couple, devenu le 3919, Violences Femmes Info.

03.

Les résultats de l'étude

Le questionnaire adressé aux gestionnaires des aires d'accueil a recueilli 97 réponses. La grande majorité des répondants a plus de 30 ans, seulement 5 % ayant entre 18 et 30 ans. Par ailleurs, 60 % des répondants sont des femmes et 38 % sont des hommes. Il convient de préciser ici que les modes de stationner et d'habiter des Gens du voyage sont pluriels : stationnements en aires d'accueil, stationnements précaires, itinérance subie, installations dans des terrains privés, dans des terrains familiaux locatifs, vie en habitat social adapté, etc. Ainsi, les réponses des gestionnaires des aires d'accueil ne sont pas nécessairement révélatrices des situations vécues globalement par les femmes et filles Gens du voyage.

Le questionnaire adressé aux associations accompagnant les Gens du voyage a recueilli 34 réponses. Les trois autres réponses ont été adressées par deux associations de Gens du voyage et une par un Groupement d'intérêt public. La quasi-totalité des répondants ont entre 30 et 70 ans et les femmes représentent les deux tiers. Les répondantes féminines ont tendance à formuler des observations plus détaillées, à évoquer plus fréquemment les violences intrafamiliales, et à proposer davantage d'actions concrètes en matière de prévention ou d'accompagnement. Globalement, nous observons de fortes convergences quant aux constats formulés par les répondants.

Le questionnaire destiné aux associations accompagnant des femmes victimes a recueilli 55 réponses. Parmi les répondants, 11 % ont entre 18 et 20 ans, 56 % entre 30 et 50 ans, et 29 % ont plus de 50 ans. Par ailleurs, sur les 55 réponses obtenues, 47 ont été formulées par des femmes, démontrant l'importante présence de femmes au sein des structures sollicitées ainsi que leur intérêt pour le sujet de l'étude.

1. Les enjeux autour de la place des femmes chez les Gens du voyage

a. Le rôle genré des femmes voyageuses

Le principal enjeu identifié sous la mention « place et rôle de la femme » se réfère à la distinction entre les rôles traditionnellement attribués aux femmes et aux hommes. Les éléments recueillis mettent en évidence une conception des rôles familiaux dans laquelle les femmes assument majoritairement les tâches domestiques ainsi que l'éducation des enfants, un schéma souvent consolidé par la fréquence des unions et des maternités précoces. Cette organisation contribue à restreindre leurs possibilités d'engagement dans d'autres domaines, notamment l'accès à l'éducation, à l'emploi et, plus largement, au renforcement de leur indépendance. Cette répartition se retrouve également dans le choix de l'aire d'accueil et la gestion administrative du séjour, où les femmes ont tendance à être en retrait.

Plus de la moitié des répondants évoquent la place et le rôle de la femme, souvent genrés dès la petite enfance. Les réponses témoignent de la persistance de schémas de genre inégalitaires et inscrits dans des dynamiques intergénérationnelles : les femmes se trouvent généralement cantonnées à la sphère domestique et parentale, et peinent à accéder à des espaces d'autonomie personnelle et économique. Un gestionnaire d'accueil constate que : « les garçons vont généralement travailler avec leur père, et les filles restent à la caravane avec les mères. Les filles ont alors moins d'opportunités et de possibilités pour leur vie professionnelle ».

Parmi les gestionnaires des aires d'accueil, 69 % affirment identifier des enjeux liés à la place des femmes et des filles dans le cadre des aires d'accueil. Près de la moitié des hommes ayant répondu ne reconnaissent pas d'enjeux particuliers, contre moins d'un quart des femmes répondantes. Cela confirme l'importance de la présence de femmes tierces pour identifier et prendre en charge ces situations, mais aussi d'actions de sensibilisation, voire de formation, en direction des agents masculins.

En lien avec ces enjeux, plus de la moitié des gestionnaires observent des difficultés spécifiques rencontrées par les femmes et filles. Ils indiquent que les femmes voyageuses font face à des normes et pressions sociales. Il a également été mentionné que les politiques publiques et les dispositifs sociaux d'accès aux droits, à la santé et de prévention ne sont pas toujours adaptés aux besoins des Gens du voyage. Enfin, les conditions de vie souvent difficiles, notamment sur les aires d'accueil vieillissantes, affectent en premier lieu les femmes et les filles, dont la présence sur les aires est importante. En effet, un gestionnaire d'accueil indique : « Lors de mes visites sur l'aire, je constate que les femmes sont nombreuses : globalement le matin, les hommes vont travailler et les femmes font le ménage ».

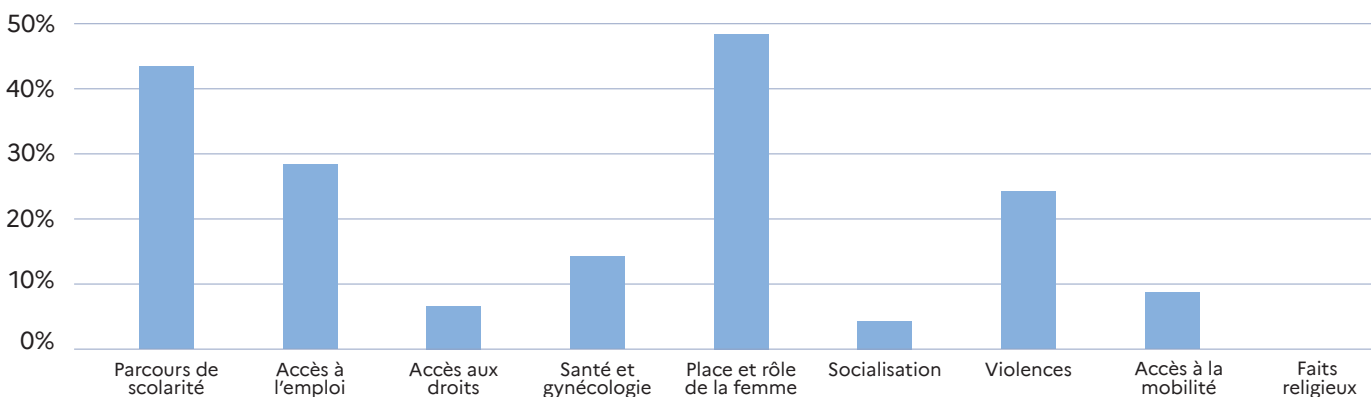
b. La scolarisation et l'accès à l'emploi

La scolarisation et l'insertion professionnelles des femmes et des filles représentent un enjeu majeur d'égalité et d'inclusion sociale. Souvent confrontées à des ruptures de parcours scolaires parfois liés à la mobilité et aux discriminations ou encore à des choix parentaux, ces femmes ont un accès limité aux diplômes. Favoriser leur scolarisation, notamment par des dispositifs éducatifs adaptés et un accompagnement respectueux de leur mode de vie est essentiel pour renforcer leur autonomie, leur accès aux droits et leur émancipation.

Parmi les associations du réseau de la Fnasat-GV, plus de 70 % signalent que les jeunes filles ne sont que peu ou pas scolarisées au-delà du primaire, ce qui limite leur accès à l'information, à une vie sociale élargie, à l'emploi et à la capacité d'agir. La moitié des structures identifie également le fait religieux comme un frein à prendre en compte. Pourtant, un répondant d'une association du réseau de la Fnasat-Gv mentionne « l'envie d'autonomie des femmes avant la mise en couple (permis de conduire, premières formations, expériences professionnelles) ».

43 % des gestionnaires affirment que l'accès à la scolarisation régulière des jeunes filles est un enjeu majeur, car leurs parcours scolaires s'interrompent souvent précocement pour qu'elles puissent assumer un rôle au sein de la famille. L'un des gestionnaires explique que, de son point de vue, la jeune fille passe rapidement de l'enfance à l'âge adulte sans pouvoir s'interroger et sans avoir le choix entre les études, l'emploi et le mariage. De même, l'importance de l'accès à des lieux de socialisation, soit l'école et les loisirs pour les jeunes filles est mise en avant, afin d'éviter toute forme d'isolement. Logiquement, les défauts de scolarisation des filles ont été identifiés par les répondants comme un facteur primordial des difficultés d'insertion professionnelle des femmes. Parmi les gestionnaires des aires d'accueil, 30 % identifient l'accès à l'emploi des femmes comme étant parfois corrélé à l'illettrisme. Ces chiffres s'ancrent dans un constat plus large de l'importance de l'autonomie et de l'émancipation des femmes, non seulement dans l'expression de leurs opinions et envies, mais également dans leurs choix de vie, sur le plan économique, social, ainsi que vis-à-vis de la mobilité. À cet égard, ne pas posséder le permis de conduire ou ne pas avoir accès aux transports en commun peut entraîner un isolement et entraver l'accès aux services et aux loisirs.

Principaux enjeux relatifs à la place des femmes et des filles identifiés par les gestionnaires des aires d'accueil



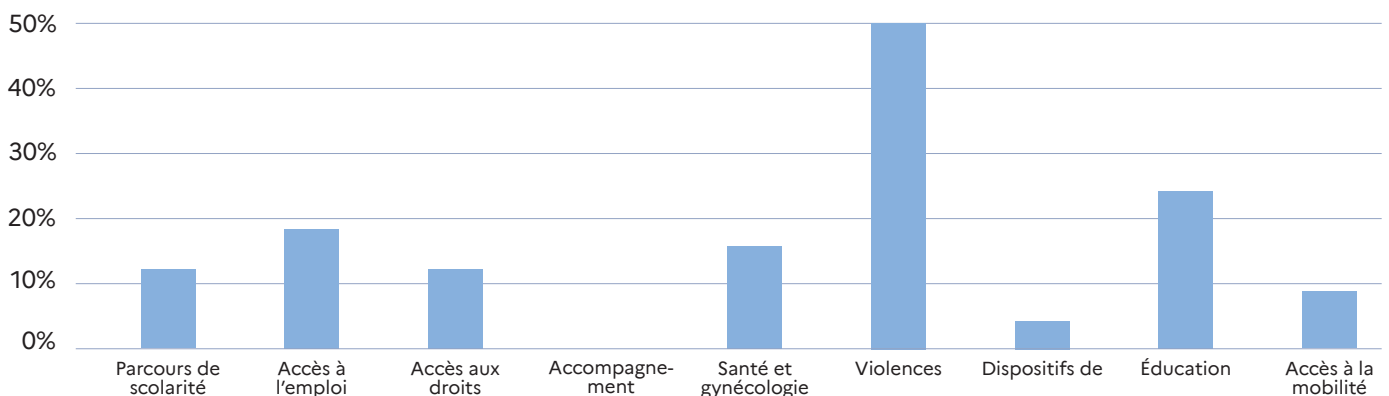
c. Les violences intrafamiliales

La principale thématique des sollicitations auprès des associations intervenant auprès des gens du voyage concerne des violences intrafamiliales et/ou des demandes de protection et de mise à l'abri. Ces violences au sein de la cellule familiale sont identifiées et décrites comme pouvant être physiques, psychologiques et administratives. Ces natures de sollicitations sont évoquées par 78% des structures qui déclarent avoir été interpellées. Ces données sont à prendre avec précaution, d'autant que le taux de non-déclaration, en population générale, reste extrêmement élevée, même si la dynamique est positive.

Les associations du réseau accompagnant les femmes victimes de violence sont aussi sollicitées sur des sujets concernant des femmes des Gens du voyage.

En effet, 69 % d'entre-elles ont déjà été contactée pour des situations relatives aux Gens du voyage et 76 % ont déjà identifiées ce public comme pouvant relever de ceux de l'association. Ces sollicitations concernent principalement des faits de violences intrafamiliales et des demandes de protection et de mises à l'abri. Des démarches ont également été enregistrées pour de l'accompagnement judiciaire, pour l'accès aux droits, la protection des enfants, un accompagnement psychologique ou encore, plus largement, pour une écoute. Les associations du réseau Femme notent cependant que la protection des femmes voyageuses est entravée par des freins tels que « des difficultés à s'extraire de leur lieu de vie et des dispositifs peu adaptés au profil des personnes concernées ainsi que la domination patriarcale au sein de la communauté, [ainsi] les femmes ont peu d'espace et peu de pouvoir de décision ». Il convient donc de prendre en compte ces enjeux pour adapter les dispositifs d'aide aux femmes victimes de violence dans leur cellule familiale.

Principales thématiques des sollicitations relatives aux femmes et filles voyageuses auprès des associations du réseau Fnsat-Gv



Bien que ces trois enjeux aient été identifiés majoritairement par les répondants, une diversité d'enjeux ont également été relevés et mérite d'être signalée : 12 % des gestionnaires des aires d'accueil mentionnent l'enjeu de la santé, notamment le suivi gynécologique, et 6 % plus largement l'accès aux droits et aux démarches administratives. Des besoins sont exprimés par les femmes GDV concernent également l'emploi, la scolarisation, la parentalité, la mobilité et l'accès aux droits en général. Un besoin d'écoute, d'information sur leurs droits et d'accompagnement dans les démarches a été exprimé par des femmes concernées. Comme pour d'autres thématiques ou avec d'autres publics, le caractère multiple des sollicitations semble appeler des réponses transversales et multi partenariales, notamment de la part des associations travaillant auprès de filles et de femmes des Gens du voyage.

2. Les actions menées dans le cadre de l'accompagnement social des femmes

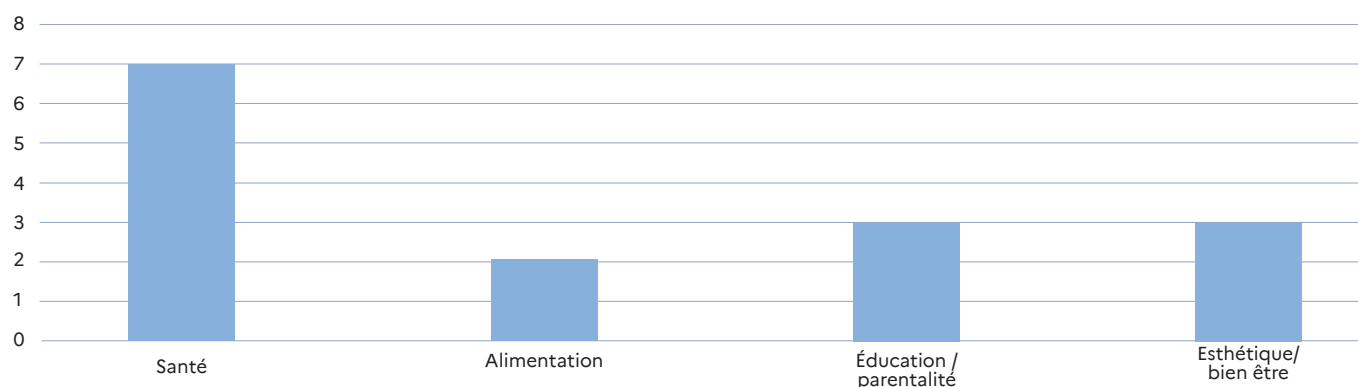
a. Les actions et dispositifs d'accompagnement déjà déployés

Face aux situations difficiles vécues par nombre de femmes et de filles voyageuses, certains gestionnaires affirment intervenir directement pour les dossiers d'aides, les orientations vers des professionnels de santé et la mise en place d'un accompagnement social. Dans les cas de violences intrafamiliales, les gestionnaires des aires d'accueil s'investissent à des degrés différents par le rappel des règles existantes, par l'installation d'une médiation ou par le signalement des situations présentant une forme de violence aux services sociaux et/ou aux forces de l'ordre. D'autres actions présentées par les gestionnaires des aires d'accueil cherchent à impliquer les femmes voyageuses, en les incitant par exemple à prendre part aux comités de résidents sur des aires d'accueil.

Les enjeux de santé sont la principale porte d'entrée des actions menés par les gestionnaires d'aires d'accueil en direction des femmes : organisation d'une semaine de prévention santé, intervention d'une association et d'une professionnelle de santé à la suite de violences intrafamiliales, organisation de dépistages, soutien à la précarité menstruelle, organisation de sorties culturelles et instauration d'un dialogue directement auprès des femmes.

Dans le même temps, 30 % des gestionnaires affirment avoir connaissance d'actions menées à l'intention exclusive des femmes et filles Gens du voyage, (dont les deux tiers sont mentionnés par des femmes). Parmi ces actions, les thématiques qui reviennent sont celles de la santé, de l'esthétique et du bien-être, de l'éducation et de la parentalité, ainsi que de

Principales thématiques des actions menées à destination exclusives des femmes et de filles identifiées par les gestionnaires d'accueil



Bien que ces trois enjeux aient été identifiés majoritairement par les répondants, une diversité d'enjeux ont également été relevés et mérite d'être signalée : 12 % des gestionnaires des aires d'accueil mentionnent l'enjeu de la santé, notamment le suivi gynécologique, et 6 % plus largement l'accès aux droits et aux démarches administratives. Des besoins sont exprimés par les femmes GDV concernent également l'emploi, la scolarisation, la parentalité, la mobilité et l'accès aux droits en général. Un besoin d'écoute, d'information sur leurs droits et d'accompagnement dans les démarches a été exprimé par des femmes concernées. Comme pour d'autres thématiques ou avec d'autres publics, le caractère multiple des sollicitations semble appeler des réponses transversales et multi partenariales, notamment de la part des associations travaillant auprès de filles et de femmes des Gens du voyage.

Ces actions menées par les gestionnaires des aires d'accueil peuvent mobiliser l'intervention d'un acteur extérieur ou se construire en collaboration, notamment avec les associations, les services de l'agglomération, les conseils départementaux, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), le planning familial, la caisse d'allocations familiales (CAF), ou encore les centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD).

Pour les associations du réseau de la Fnasat-GV, les interventions sont souvent construites en partenariat avec des acteurs institutionnels locaux tels que les services du département, l'Éducation nationale et des associations, dont certaines spécialisées dans l'accompagnement des publics féminins. Les associations du réseau de la Fnasat-Gv sont sollicitées sur les questions concernant les femmes des gens du voyage et notamment sur des questions relatives à l'égalité, aux droits et à la protection des femmes (79 %). Une répondante décrit certains dispositifs conçus spécifiquement pour les femmes voyageuses tel que « des espaces de paroles collectifs et sécurisés [...] des rencontres tous les 15 jours pour permettre aux femmes de s'extraire du stress quotidien en focalisant leur attention sur une activité en compagnie d'autres femmes dans une atmosphère conviviale. ». Elle rapporte aussi les bénéfices de temps d'échange dédiés aux femmes : « Ces temps de rencontres permettent de travailler la mise en confiance des femmes et, loin de leur lieu de vie, elles s'autorisent à aborder des sujets de la vie quotidienne, délicats à aborder en famille [...] ».

Il convient de noter que les femmes sont plus nombreuses à indiquer que leur structure a été sollicitée. Cela semble confirmer l'importance d'une écoute féminine pour faciliter l'expression des femmes et filles Gens du voyage. Les actions mises en place s'organisent majoritairement autour de la relation individuelle : échanges lors de permanences sociales, accompagnement dans les démarches administratives ou juridiques, orientation vers les institutions ou services compétents. Certaines structures ont développé des actions thématiques ciblant des adolescentes ou des jeunes femmes.

Dans près de 90 % des cas, le contact auprès des associations du réseau Fnasat-Gv a été pris par la personne concernée ou un proche. Cela semble témoigner d'un lien de confiance affirmé, mais aussi certainement d'une collaboration qui reste à construire entre les acteurs dits spécialisés en direction des Gens du voyage et ceux impliqués dans la protection des femmes. La non-déclaration est estimée à près de 80% en France et l'analyse des réponses doit tenir compte des freins à la parole et au signalement.

Parmi les associations du réseau Femme, 69 % ont déjà été contactés pour des situations relatives à des Gens du voyage. La fréquence des cas est d'en moyenne 1 à 3 fois par an pour 38 % des personnes interrogées, et dans un quart des cas, de 4 à 10 fois par an.

Taux d'association du réseau Femme ayant été contactée pour des situations relatives à des femmes et filles des gens du voyages



Les sollicitations indiquent que les associations des réseaux France Victimes et Fédération Nationale Solidarité Femmes sont principalement contactées en cas d'urgence de violences intrafamiliales, nécessitant une aide pour assurer la mise en sécurité des victimes et leur accès à un hébergement d'urgence. Plus des trois quarts des associations identifient les femmes et filles Gens du voyage comme pouvant relever de leurs publics. À l'inverse, seules 11% ont connaissance d'actions engagées en soutien à des femmes et filles Gens du voyage.

A ces sollicitations, les associations du réseau Femme répondent par des actions individuelles. Les associations affirment intervenir pour répondre à ces situations de danger. Une association a également agi dans des cas de violences intrafamiliales via le dispositif EVVI (évaluation personnalisée des victimes), qui permet d'évaluer les besoins spécifiques de la victime en matière de protection. De plus, un répondant mentionne être intervenu en tant que médiateur dans le cadre de conflits familiaux.

b. Les difficultés rencontrées dans la mise en place d'actions d'accompagnement

Si des actions sont menées à l'initiative de chacun des acteurs, des difficultés ont été remontées sur l'organisation de ces actions. Gestionnaires d'accueil et associations font face à des obstacles liés au manque de connaissance du public et au déficit de relais parmi les Gens du voyage.

Certains gestionnaires des aires d'accueil expriment des difficultés d'intervention au sein de la « communauté », d'autant plus que cela relève de la « vie privée » et en raison du manque d'outils, conduisant certains gestionnaires à ne pas engager d'intervention. Seuls 10% des gestionnaires répondent que des informations destinées aux femmes et filles sont incluses dans le livret d'accueil de l'aire, si celui-ci existe. Parmi les livrets identifiés, 7 fournissent des contacts médicaux, principalement des généralistes, avec parfois les coordonnées d'un gynécologue, 5 mentionnent le Numéro Violences Femmes Info (3919), et 3 le Numéro Allo Enfance en Danger (119). Sont également mentionnés une fois le contact d'une association pour la protection des femmes et enfants, un contact de l'Éducation nationale, de la gendarmerie, de France Services et de l'unité territoriale d'action sociale (UTAS). Ces lacunes révèlent un manque d'information et d'outils à disposition des femmes dans les aires d'accueil ainsi que pour les gestionnaires.

Concernant les associations de la Fnasat-Gv, la mobilisation semble souvent reposer sur la sensibilité personnelle des professionnels sur les situations vécues par les femmes, avec des moyens limités et une absence de formation et de ressources spécifiques, tout particulièrement sur les violences intrafamiliales. Il ressort également une difficulté à mobiliser durablement les bénéficiaires, notamment en raison de déplacements fréquents, de tensions internes au groupe familial ou encore du manque de disponibilité des femmes. L'absence de référentes sur ces enjeux parmi les Gens du voyage constitue un frein supplémentaire à la mise en œuvre de projets inscrits sur un temps long.

Concernant les obstacles, les réponses mettent en avant un ensemble de freins structurels, d'autant plus importants qu'ils sont souvent reliés. 80 % des répondants des associations de la Fnasat-Gv identifient les formes de normes traditionnelles comme l'un des principaux freins à l'égalité et à la protection des femmes, et qui génèrent des résistances face aux initiatives visant à promouvoir les droits des femmes ou à prévenir les violences intrafamiliales. Le poids du fait religieux est également évoqué par plusieurs répondants. La peur du rejet par le groupe familial élargi, qui pourrait se traduire par une perte de statut, une disqualification sociale, voire une mise à l'écart du groupe familial élargi, est identifiée comme un frein important.

60 % des répondants des associations de la Fnasat-Gv estime que l'isolement géographique, social et citoyen, est de nature à renforcer la marginalisation des femmes. L'éloignement des services sociaux, médicaux et judiciaires, combiné à une mobilité parfois contrainte, limite les possibilités de recours ou d'accompagnement. L'absence de relais féminins identifiés empêche également de créer des espaces de confiance, de prévention ou de transmission. Le manque de figures féminines ressources, de médiatrices ou de référentes capables de faire le lien entre les femmes concernées et les institutions, entrave la construction de parcours d'émancipation. Enfin, la méfiance envers les institutions est une constante partagée à la fois par les femmes concernées et par leurs familles. Elle résulte d'un historique de lien abîmé entre les Gens du voyage et les institutions publiques et alimente un rapport de défiance envers les dispositifs d'aide.

Au-delà de la difficulté d'établissement du contact avec les victimes, les associations du réseau Femme, identifient l'absence d'un lien de confiance avec les victimes comme un obstacle important à la prise en charge, qui doit s'inscrire dans le temps. Des travailleuses de ces associations estiment aussi qu'il convient de prendre en compte les différences culturelles aussi pour une mise en œuvre d'actions. Une répondante indique que : « La plus grande difficulté réside dans le fait de nouer des contacts et des liens avec ces publics et d'avoir leur "confiance". [...] si des intermédiaires arrivent à faciliter le lien avec l'association, nous pourrions proposer des actions dans nos locaux de partage et de sensibilisation sur nos missions et parler progressivement de l'égalité femme homme sur des formats interactifs (café, ciné débat, atelier...). C'est un travail qui demande beaucoup de temps et de progressivité ». La pression sociale rend difficile les extractions du lieu de vie pour les mises à l'abri. L'absence de dispositifs adaptés pour les femmes des Gens du voyage rendent démunies les associations pour prendre en charge les femmes voyageuses.

L'expérience des professionnels et des associations sollicités a permis à l'étude de faire émerger des orientations d'évolution jugées prioritaires par les acteurs, en vue d'améliorer les dispositifs d'accompagnement et de renforcer les conditions favorables à leur mise en œuvre.

3. Les évolutions souhaitées par les acteurs

a. Les besoins identifiés

L'analyse fait état de besoins convergents en termes de formation, d'outils de sensibilisation adaptés au public, de partage de pratiques, de moyens financiers pour se hisser à la hauteur des enjeux. Par ailleurs, est évoqué la pertinence de créer un réseau à l'échelle nationale, en mobilisant l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs. Les associations insistent sur le besoin de co-construction des réponses : trop souvent, les politiques d'égalité sont perçues comme descendantes, mal adaptées, voire intrusives. Une approche de proximité, concertée avec les femmes concernées, apparaît indispensable pour favoriser leur adhésion et leur participation active. Enfin, le besoin de données sociologiques et d'études est signalé par plusieurs répondants. L'idée de s'appuyer sur des personnes relais est citée par 25 % des répondants des associations du réseau de la Fnasat-GV comme levier stratégique, car jugée particulièrement pertinente pour favoriser la confiance, le dialogue et le relais des messages de prévention. Certaines associations ont également exprimé le besoin d'un soutien à l'expérimentation d'actions innovantes (vidéos participatives, théâtre forum, médiation interculturelle).

Concernant les professionnels et les associations ne travaillant pas spécifiquement avec les gens du voyage, les besoins exprimés incluent une formation à la connaissance du public pour les membres des associations. Par exemple, certains répondants du réseau Femme indiquent « une mauvaise connaissance de leur culture » ainsi que le manque de « procédures adaptées pour l'accompagnement de cette population spécifique ». Ces remarques font état d'un manque de connaissance et de dispositifs adaptés aux besoins des femmes voyageuses. Un intervenant a souligné le risque de représentations culturelles invasives dans la prise en charge. Il a été proposé de désigner une personne ressource et référente sur ce sujet au sein du réseau des associations. Un partage des retours d'expérience sur des prises en charge réussies et des bonnes pratiques, ainsi qu'un diagnostic des besoins des femmes et filles voyageuses, ont également été suggérés.

L'importance des partenariats avec les associations travaillant auprès des Gens du voyage a été soulignée par les répondants afin de porter un discours concordant. De même, des actions conjointes avec des partenaires sociaux, des établissements scolaires et des communes sont souhaitées. À ce titre, il a été suggéré d'intégrer les réflexions sur les femmes et filles Gens du voyage au sein des comités locaux d'aide aux victimes dédiés aux violences intrafamiliales (CLAV VIF), instances de coordination chargées de décliner au plan territorial la politique nationale d'aide aux victimes.

Selon les associations, des actions sont déjà engagées en soutien aux femmes et filles Gens du voyage par des associations accompagnant les Gens du voyage et certains de leurs centres sociaux itinérants. Un partenariat entre une association d'aide aux victimes et une association impliquée avec des Gens du voyage a été mentionné, notamment dans des situations de femmes victimes de violences intrafamiliales.

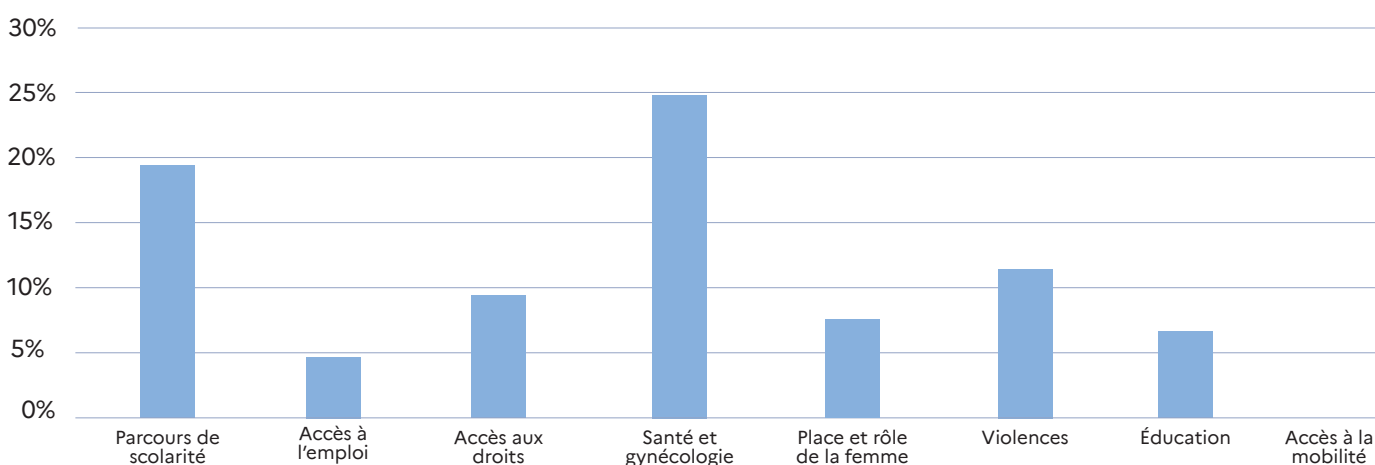
b. Les recommandations

Pour les actions futures, il apparaît crucial de pouvoir se fonder sur un diagnostic précis des besoins des femmes et filles voyageuses. Il est également essentiel de mettre en œuvre les mêmes actions et prises en charge que pour les autres publics de femmes, tout en adaptant le discours et les dispositifs lorsque cela est nécessaire. Le travail de proximité et d'aller-vers doit être privilégié, ainsi que les initiatives inter-associations pour permettre un suivi des situations en cas d'itinérance. Une répondante des associations du réseau Femme suggère des « rencontres aller-vers avec les non-sédentaires et les gens du voyage pour partir de la réalité du vécu ».

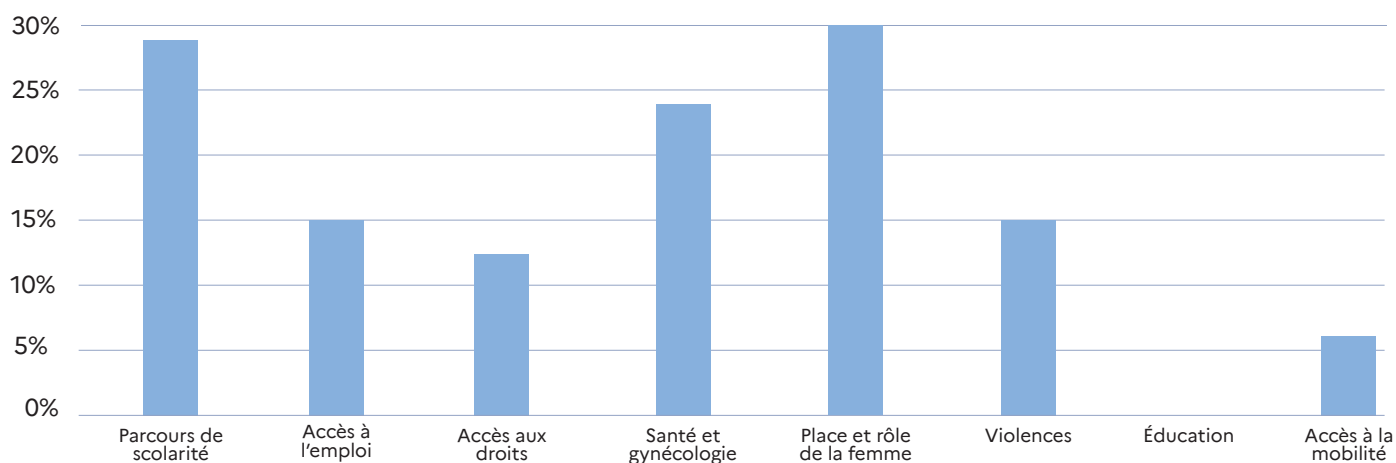
Une initiative d'une association se déplaçant en « van » au sein des communes d'un département et s'installant lors d'actions ponctuelles a été présentée. Ce dispositif pourrait également se rendre dans des aires d'accueil. L'alimentation et la santé constituent bien une porte d'entrée privilégiée pour instaurer un dialogue avec les femmes et permettent régulièrement d'engager une sensibilisation sur d'autres sujets tels que la sexualité. Une initiative a également été recensée sur l'emploi, ainsi qu'une autre sur l'égalité entre les femmes et les hommes à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Enfin, lorsque des actions sont inexistantes, un besoin est exprimé.

Concernant les actions de sensibilisation, de prévention et de prise en charge qui devraient être mises en place, les recommandations convergent entre les gestionnaires des aires d'accueil et celle des répondants issus des associations du réseau Fnsat-Gv. Les répondants sont majoritairement en faveur d'actions sur la santé et la gynécologie, et sur l'accès à la scolarisation. Les autres thématiques mentionnées, par ordre d'importance, sont les violences intrafamiliales, l'accès aux droits, la place et le rôle de la femme, l'éducation et la parentalité, ainsi que l'accès à l'emploi.

Principales thématiques des actions recommandées par les gestionnaires d'accueil



Principales thématiques des actions recommandées par les répondants des associations du réseau de la Fnsat-Gv



Il est notamment suggéré d'organiser des rencontres entre ces femmes et l'éducation nationale, ainsi que la protection maternelle et infantile. Il a également été recommandé de créer des supports pédagogiques, notamment en vue d'affichages d'information et de sensibilisation dans des aires d'accueil, adaptés aux filles et femmes en situation d'illettrisme. L'enjeu de la scolarisation est perçu comme primordiale par les répondants. Pour y répondre, un gestionnaire d'accueil estime qu'un « chargé de mission » scolarité des élèves de familles itinérantes et de voyageurs » devrait être nommé dans chaque établissement scolaire ».

L'émergence d'un besoin de formation est clairement exprimée, notamment par les répondants des associations du réseau Femme. S'agissant des modalités d'interventions, l'organisation d'ateliers participatifs et de temps d'échange informels en présence uniquement des femmes ou des filles Gens du voyage est fréquemment évoquée. Une condition centrale reste d'aller à la rencontre des femmes et des filles, notamment via un accompagnement social régulier. Un gestionnaire mentionne la participation de femmes Gens du voyage à des ateliers d'écriture, de chant, de parole et d'échange organisés par une association et destinés à des femmes de tous horizons, un échange avec des femmes n'étant pas voyageuses étant perçu comme précieux. Il est souligné que les actions engagées doivent se construire à partir d'un lien de confiance, être comprises et acceptées par les personnes concernées. Enfin, la présence de femmes parmi les intervenants est considérée comme facilitatrice. Un gestionnaire témoigne notamment avoir encouragé le recrutement de femmes pour la gestion des aires d'accueil. Selon un répondant, ces actions devraient s'inscrire dans le cadre du programme social local et être intégrées aux schémas départementaux d'accueil et d'habitat des Gens du voyage (SDAHGV).

En termes de propositions, les associations insistent sur l'importance de la prévention, notamment par :

- Des actions d'éducation à l'égalité ;
- Des ateliers pour adolescentes ou jeunes femmes (40 % des structures mentionnent la mise en œuvre d'interventions de ce type ou souhaitent en développer) ;
- Des espaces d'expression non-mixtes, sécurisés pour les femmes et les filles ;
- Des campagnes d'information visibles dans les aires d'accueil, diffusées dans les réseaux sociaux, et/ou relayées par des partenaires institutionnels.

Des actions de sensibilisation et de prévention sont recommandées pour permettre des interventions plus amont en cas de conflits ou de violences intrafamiliales et prévenir ainsi le passage à l'acte. Il a également été suggéré d'identifier des relais au sein des Gens du voyage, notamment des femmes engagées sur le sujet. La confidentialité étant difficile à garantir sur les aires d'accueil, des aides pour le transport des victimes vers les lieux de rendez-vous ont été recommandées. L'approche ne doit cependant pas se limiter au seul prisme de la violence, mais s'inscrire dans une perspective plus globale, en mettant l'accent sur les droits et les obligations, l'égalité et les relations entre les femmes et les hommes.

04.

Les enseignements de l'étude et les perspectives d'approfondissement

L'étude consacrée aux femmes et aux filles Gens du voyage dresse un état des lieux à la fois préoccupant et porteur de perspectives d'évolutions. Elle met en évidence la persistance de restrictions dans l'accès à des droits fondamentaux, particulièrement matière de scolarité, de formation, d'emploi, de mobilité, d'autonomie personnelles. La protection contre les violences intrafamiliales n'est pas aboutie et parfois difficile à mettre en œuvre.

Dans le même temps, l'étude révèle une volonté croissante des femmes et des filles d'acquiescer davantage d'autonomie, d'accéder à des formations et de s'inscrire dans des dynamiques d'emploi. On observe une évolution progressive de la place des femmes, qui sont de plus en plus nombreuses à travailler et à gagner en reconnaissance et en indépendance. L'ambition générale qui se dessine est de permettre aux femmes et filles des choix libres et éclairés, et d'élargir leur champ des possibles. Ainsi, il apparaît essentiel de favoriser leur autonomie dans le respect des aspirations personnelles, grâce au dialogue, à l'éducation, à un accompagnement individualisé, ainsi que par la libération et la valorisation de leur parole. Il convient de rappeler que les difficultés vécues par les femmes et les filles se conjuguent à des discriminations liées à l'origine et au mode de vie, ainsi qu'à des formes de rejets et de racisme. Dans le besoin d'étude cité par les répondants, il serait certainement pertinent de prendre en compte le cumul des facteurs d'exclusion et d'empêchement.

L'étude a permis d'identifier un ensemble de recommandations convergentes en faveur des femmes et filles Gens du voyage, en cohérence avec les quatre piliers du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'action contre les violences faites aux femmes

- Garantir l'accès des femmes et des filles Gens du voyage aux dispositifs et outils de protection de droit commun existants. Lorsque cela s'avère nécessaire, ces dispositifs doivent être adaptés à leurs besoins spécifiques, notamment au regard des particularités liées à l'habitat en caravane
- Favoriser les démarches d'aller-vers, en particulier plus pour les sites de vie éloignés des services.
- Mettre en place des formations sur les réalités des Gens du voyage à destination des associations accompagnant des femmes, ainsi que des formations sur la prise en charge des femmes et des enfants pour les structures intervenant auprès des Gens du voyage.
- Favoriser l'implication de femmes dans la conception et la mise en œuvre des initiatives mises en œuvre

La santé des femmes

- Mettre en place des actions de prévention, notamment en matière de vaccination, de suivi gynécologique et de dépistage.
- Développer les actions de médiation en santé.

L'égalité professionnelle et économique

- Favoriser des parcours de scolarité réussie des filles et soutenir l'insertion professionnelle des femmes.
- Déployer des actions de formation en direction des femmes, notamment professionnelle en recherchant des partenariats avec des organismes qualifiants.
- Soutenir les initiatives citoyennes et associatives portées par des femmes.
- Valoriser les trajectoires et les récits de femmes et de filles Gens du voyage dans divers domaines tels que la culture, l'engagement citoyen, la scolarisation et le monde professionnel.

La culture de l'égalité

- Mettre en lumière la parole et les aspirations de femmes et filles Gens du voyage, en créant des espaces d'écoute et d'échange, notamment en non-mixité.
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les instances de représentation, notamment de concertation des Gens du voyage, ou encore de lutte contre le racisme et les discriminations liées à l'origine.
- Mobiliser les femmes et filles Gens du voyage en tant que principales concernées pour qu'elles s'emparent des enjeux de sensibilisation et assurent un relais et une médiation dans leur environnement de vie.
- Encourager la réalisation d'études et la collecte de données sur les défis rencontrés par les femmes et filles Gens du voyage.

Plus largement, l'étude appelle à une vigilance accrue de la part de tous les acteurs concernés – collectivités locales, services de l'État, institutions publiques, réseaux de soutien et de protection des femmes, associations et gestionnaires des aires d'accueil – sur l'ensemble des enjeux liés à l'égalité, la justice, l'éducation, la santé, le logement, et ce, à destination de toutes les tranches d'âge.

À ce titre, il est impératif de créer des synergies et de les structurer en un réseau national des acteurs engagés en faveur des femmes et des filles Gens du voyage, en impliquant institutions publiques, associations des Gens du voyage et de soutien aux Gens du voyage, associations défense des droits des femmes.

L'étude donnera lieu à la réalisation d'un guide pratique à destination des professionnels, recensant les pratiques inspirantes et les écueils à éviter. Ce guide s'adressera à tous les acteurs intervenant en direction ou avec des Gens du voyage, ainsi qu'avec un public féminin, aux femmes Gens du voyage et à toute personne engagée ou en responsabilité sur ces enjeux.

Ce travail conduira également à l'élaboration d'un modèle de livret d'accueil pour les aires d'accueil, incluant des éléments spécifiques relatifs aux femmes et filles. À partir des constats établis, l'étude vise à renforcer la sensibilisation, à encourager un champ d'études sur le vécu et les aspirations des femmes et filles Gens du voyage, et à impulser des nouvelles dynamiques d'action.

La Dihal

Créée en 2008, la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) est chargée de la mise en œuvre de la politique publique en matière d'hébergement, d'accès au logement et de maintien dans le logement des personnes sans abri ou mal logées. Son ambition première est de réduire substantiellement le nombre de personnes sans domicile.

La mission Gens du voyage

Dès novembre 2013, la Dihal est intervenue dans le cadre d'une stratégie interministérielle en faveur des Gens du voyage. Elle assure le secrétariat et l'animation de la Commission nationale consultative des Gens du voyage, ainsi que la coordination d'une action européenne et interministérielle dans les domaines de l'accueil, de l'habitat, de la circulation, de l'accès aux droits, de l'éducation, de la santé, de la culture et de la mémoire, ainsi que de l'emploi.

Depuis 2021, la Dihal exerce de nouvelles responsabilités au titre du programme budgétaire 177 « Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables ». Elle apporte un soutien aux associations têtes de réseau et aide à la gestion locative des aires d'accueil, notamment via l'allocation au logement temporaire (ALT2).

La Dihal a également repris les missions relatives aux Gens du voyage de la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, telles que le suivi du programme budgétaire 135 et la relance des schémas départementaux.

La Fnsat-Gv

Issue d'initiatives associatives anciennes et solidement ancrées dans les territoires, la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (Fnsat-Gv) a été créée en décembre 2004, de la réunion de l'association des Études Tsiganes, de l'Unisat (Union nationale des institutions sociales d'action pour les Tsiganes) et de l'Unagev (Union nationale pour l'action auprès des Gens du voyage).

Aujourd'hui, la Fnsat-Gv réunit une centaine d'adhérents, essentiellement de forme associative, impliquée en direction des Gens du voyage et pour leur prise en considération dans les dispositifs de politique publique.

Ses adhérents agissent en développant des plateformes d'accès aux droits, d'accompagnement, d'orientation et d'interface, souvent autour de l'élection de domicile. Elles interviennent ainsi dans des champs thématiques variés pour l'accès aux droits sociaux et citoyens : accueil et habitat, accompagnement social global, insertion professionnelle, santé, scolarité, lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, etc. Elles constituent des ressources reconnues et mobilisées en appui aux initiatives des acteurs locaux publics ou privés.

Au niveau national, la Fnsat-Gv, bien identifiée, est mobilisée pour ses connaissances capitalisées et son expertise. Ses contributions s'appuient tout à la fois sur les réalités de terrains analysées avec ses membres, sur une concertation avec les associations nationales de voyageurs et sur des compétences techniques spécifiques, tout particulièrement juridiques et ayant trait avec l'habitat.

**Délégation interministérielle
à l'hébergement et à
l'accès au logement**

Grande Arche de la Défense - paroi Sud
92 055 LA DEFENSE

contact.dihal@dihal.gouv.fr
tél. 01 40 81 33 60
info.gouv.fr



**DIHAL | Délégation interministérielle à l'hébergement
et à l'accès au logement**